**TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONTRACTORS/ CONSULTANTS**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PART I** | | |
| Title of Assignment | Consultant national pour appuyer la revue sectorielle conjointe de l’éducation du Burundi. | |
| Section | Education | |
| Location | Bujumbura | |
| Duration | 6 semaines | |
| Start date | **From**: Mars 2020 | **To**: Avril 2020 |

**Contexte et justification**

Depuis 2013, le Burundi met en œuvre une importante réforme de son système éducatif, qui a fondu le niveau primaire (6 années) et le niveau collège (4 années) en un seul bloc complet dit enseignement fondamental scindé en 4 cycles. Les trois premiers cycles de deux ans chacun recouvrent l’ancien enseignement primaire et le quatrième cycle couvre les 7ème, 8ème et 9ème année. L’enseignement fondamental couvre donc 9 années d’enseignement, l’ancienne 4ème année du collège a été définitivement supprimée à la rentrée 2016. La réforme de l’enseignement fondamental a démarré par le cycle 4, avec pour ambition de faire de ce cycle « le prolongement naturel de l’école primaire, dans ses finalités, ses méthodes et son organisation »[[1]](#footnote-1)

La réforme de l’enseignement fondamental a été sous-tendue par un Plan Sectoriel de Développement de l’Education et de la Formation (PSDEF 2012-2020), endossé par ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le PSDEF a bénéficié de l’appui des Partenaires techniques et financiers, y inclus le Partenariat mondial pour l’éducation (PME) avec un montant de 52,9 millions de dollars américains. La mise en œuvre de ce plan a permis d’engranger des résultats probants, particulièrement en termes d’accès, malgré la période de turbulences socio-politiques qu’a traversé le pays en 2015. En effet, il y a eu une expansion forte des scolarités à tous les niveaux d’enseignement. Entre 2004 et 2016, les effectifs du préscolaire ont triplé, ceux de l’ancien primaire ont plus que doublé pour atteindre environ 2,1 millions d’élèves, dont seulement 2% scolarisés dans le privé. Les effectifs correspondant au 4ème cycle du fondamental ont quant à eux ont été multipliés par 4 pour atteindre environ 535 000 élèves. Ce quadruplement se retrouve au niveau de l’enseignement secondaire général et technique[[2]](#footnote-2). Toutefois, même si le système célèbre ces résultats les défis persistent., en témoigne le ratio moyen élèves/groupe pédagogique qui est de 54, grâce à l’utilisation massive de la double vacation qui concerne 54% des groupes pédagogiques, ce ratio pouvant dépasser 80% dans certaines régions du pays. Le cycle 1 présente systématiquement une situation plus critique que les autres cycles. En effet, pendant que le taux de redoublement des cycles 1 à 3 du fondamental était de 22% durant l’année scolaire 2015-2016, ce taux était de 25,3% au cycle 1 pour la même période. La taille des groupes pédagogiques pour le cycle 1 était de 62 alors qu’elle était de 54 pour les trois premiers cycles, etc

Le contexte sectoriel a été marqué par le contexte socio-politiques. Le dialogue sectoriel s’est amoindri, le Fonds Commun de l’Education a été mis en veille et la première requête de financement PME concernant les fonds restants à décaisser a dû être révisée ; l’UNICEF s’est vu désigné, en juin 2016, comme nouvel Agent Partenaire prenant en charge l’exécution directe des activités du PACEF.

Entre 2016 et 2018, le Ministère de l’Education, de la Formation Technique et Professionnelle (MEFTP), avec l’appui de ses PTF et de l’IIPE-Pôle de Dakar a finalisé son diagnostic sectoriel et élaboré un Plan transitoire de l’éducation en dépit du contexte difficile. L’endossement du PTE a permis au Ministère de bénéficier d’un second financement de 25.6 millions de dollars Américains auprès du Secrétariat du PME. Ce financement, mobilisé à travers le programme TWIGE NEZA appui la mise en œuvre du Plan Transitoire de l’Education (PTE) endossé par les PTF en juillet 2018. Le Ministère vient aussi de s’engager dans un processus de requête d’un financement supplémentaire de 21.3 millions de dollars auprès du PME en complément du programme TWIGE NEZA. Ces financements s’ajoutent aux autres contributions des PTE et contribuent à la consolidation des acquis du système éducatif.

Aujourd’hui, le dialogue sectoriel est revigoré, les autorités s’apprêtent à s’engager dans un nouveau cycle de planification sectorielle à long terme et le secteur bénéficie d’une priorisation politique dans l’agenda national du développement : plus du cinquième du budget annuel de l’Etat 2019-2020 est consacré à l’éducation.

C’est dans ce contexte que l’Unicef, en sa qualité de chef de file des PTF et en étroite collaboration avec ces derniers, accompagne le Gouvernement du Burundi dans la mise en œuvre de ce PTE qui se traduit par l’exécution du Plan d’Actions Triennal Budgétisé (PATB) 2018-2020 qui en est sa déclinaison opérationnelle.

Plusieurs activités du PATB sont en exécution depuis 2018. Conformément aux dispositions institutionnelles prises pour la réussite de la mise en œuvre du PTE, le Gouvernement entend convier ses PTF à une revue à mi-parcours au mois de mars 2020 en vue d’apprécier les progrès réalisés, les contraintes rencontrées, les leçons apprises de la mise en œuvre du PATB, en vue de procéder aux ajustements si besoin.

C’est dans ce cadre que l’Unicef, en sa qualité de chef de file et agence de coordination et en soutien à la mise en œuvre de ce PATB cherche un consultant qui accompagnera le Ministère de l’Education, Formation Technique et Professionnelle et ses partenaires dans l’élaboration des documents techniques de support et l’organisation/facilitation de la revue conjointe qui sera participative et inclusive.

**Champs de travail**

L’objectif général est de faire le bilan de la mise en œuvre des activités du PATB 2018-2020 inscrites au titre de l’année 2019 dans tous ses aspects (déclinaison en programmation annuelle, exécution, suivi, à la fois technique et financier), d’apprécier les politiques et stratégies menées et les résultats obtenus pour le sous-secteur de l’enseignement fondamental au cours de cette période au regard des objectifs et des orientations stratégiques des documents de politique sectorielle.

A partir des enseignements dégagés, le consultant appuiera la formulation de recommandations opérationnelles dans le but de faciliter l’atteinte des objectifs, mais aussi d’ajuster les stratégies de mise en œuvre au cas échéant.

La revue sectorielle sera l’occasion d’ébaucher une première mouture du Plan d’Action 2020 (PA 2020) sur base de l’appréciation de la mise en œuvre des activités et des résultats obtenus et du cadre organisationnel et institutionnel. Les recommandations se baseront également sur l’analyse des contraintes identifiées dans le cadre de la mise en œuvre du PATB 2018-2020 (y compris les coûts et les financements et notamment l’efficacité de la dépense, les questions de passation des marchés, les décaissements, le contexte politique, etc.). La revue conjointe constituera aussi une occasion de réfléchir sur l’impact de cet exercice au Burundi et les points d’amélioration et de facilitation à l’égard des PTF pour un meilleur suivi des recommandations.

Les objectifs spécifiques sont :

1. Documenter et réaliser un état des lieux de la mise en œuvre (déclinaison en programmation annuelle, exécution, suivi à la fois technique et financier) des activités et les résultats obtenus dans le cadre du PATB 2018-2020 en analysant :
   1. Les écarts entre les activités planifiées et celles effectivement mises en œuvre au cours de la période ;
   2. La qualité des stratégies menées, en termes de pertinence, d’efficacité, d’efficience et de durabilité, pour atteindre les objectifs visés ;
   3. Les indicateurs de performance tels que définis dans le cadre de résultat du PATB ;
   4. Les réformes et programmes majeurs qui ont eu une incidence significative sur les performances du système.
2. Evaluer le cadre organisationnel et institutionnel dans lequel s’est déroulé la mise en œuvre du PATB, en particulier :
   1. Les capacités institutionnelles et organisationnelles à concevoir, planifier et mettre en œuvre le PATB ;
   2. La cohérence entre la planification annuelle et sa déclinaison pratique dans l’exécution des activités et des dépenses ;
   3. Les arrangements institutionnels retenus (élaboration, pilotage, coordination, gestion, suivi-évaluation et rapportage, etc.) aux différents niveaux d’exécution du PATB, avec les différents partenaires et acteurs intervenants dans le secteur ;
   4. Les outils de programmation et de suivi des dépenses ;
   5. Les processus et outils de planification, de mise en œuvre, de suivi et évaluation, de rapportage technique et financier ;
   6. L’appropriation par l’ensemble des acteurs du PATB et des mécanismes de mise en œuvre.
3. Rédiger les TDR des ateliers thématiques et les rapports de ces ateliers.
4. Elaborer l’aide-mémoire, les recommandations et le rapport de consultance.de la revue.

Dans ce cadre, le consultant national travaillera en étroite collaboration avec les cadres du BPSE et particulièrment ceux en charge du pilotage du secteur.

**Méthodologie**

Le consultant qui sera basé dans le département de la planification et des statistiques de l’éducation du Ministère de l’éducation, de la formation technique et professionnelle développera des outils de collecte de l’information qu’il partagera avec le BPSE et les PTF pour validation. Lesdits outils seront administrés aux responsables des différentes directions et services techniques du ministère qui contribuent à la mise en œuvre des politiques et plans de l’éducation, mais aussi aux responsables des projets et programmes qui concourent à l’atteinte des résultats consignés dans les politiques et programmes.

Cette collecte croisée des données permettra de recouper les informations obtenues en vue de la production d’un état des lieux assez exhaustif du secteur, qui alimentera les discussions de la revue.

Pour faciliter les échanges, des groupes de travail thématiques et transversaux (genre, vulnérabilité, etc) seront organisés. Leurs travaux seront guidés par de petites notes d’orientation rédigées par le consultant avec l’appui du BPSE.

Le format de la revue sera une succession de travaux de groupes ponctuée par des mises en commun au travers des séances plénières.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Livrables** | **Durée**  **(# de jours ou mois estimes)** | **Périodes de temps** | **Plan de paiements** |
| Remise du rapport préliminaire de l’état des lieux de la mise en œuvre du PATB et des drafts de notes méthodologiques pour les travaux de groupe. | 3 semaines | Du 26 février 2020 au 20 mars 2020 | 30% |
| Organisation de l’atelier de revue sectorielle conjointe | 1 semaine | 30 mars au 1 avril 2020 | 40% |
| Remise de la version finale du rapport d’exécution du PSDEF/PTE/PATB et du projet de PA 2020. | 1 semaine | 9 avril 2020 |
| Rapport final de la consultance accompagné des présentations, notes d’orientation pour faciliter les échanges lors de la revue conjointe, de l’aide-mémoire et du Plan d’action 2020 | 1 semaine | 15 avril 2020 | 30% |

**Echéance des paiements**

Le paiement se fera en trois tranches :

- 1er paiement au dépôt du rapport sur l’état des lieux de la mise en œuvre du PATB et des orientations pour les travaux de groupe lors de la revue ;

- 2eme paiement à la production du rapport d’exécution du PATB ;

- 3eme paiement à la validation du rapport de consultance accompagné de l’aide-mémoire et de la compilation des présentations.

L’UNICEF se réserve le droit de ne pas payer le consultant si les activités menées et les résultats attendus ne sont pas de niveau satisfaisant.

**Qualifications professionnelles et expérience**

* Avoir au moins un diplôme de l’enseignement supérieur niveau maitrise en education, planification, suivi-evaluatoion ou dan sle domaine des sciences sociales ;
* Disposer d’une solide expérience dans la planification de l’education, la definition des politiques et plans, l’evaluation, etc. ;
* Avoir au moins 5 ans d’expérience dans l’élaboration des politiques/plans, le suivi de leur mise en oeuvre, leur evaluation, etc. ;
* Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe dans un milieu multiculturel ;
* Avoir une parfaite maîtrise du français;
* Avoir une grande capacité d’écoute, d’analyse, de synthèse, rédaction et de formation d’adultes ;
* La connaissance du contexte du Burundi est un atout indéniable.

**Questions administratives**

Le consultant sera basé au ministère avec des visites fréquentes aux différents partenaires.

Il tiendra des réunions périodiques avec les spécialistes de l’éducation de l’UNICEF pour faire le point sur l’état d’avancement de la consultance.

**Conditions**

 L’offre financière couvrira les dépenses suivantes :

* Les honoraires ;
* Les frais de déplacement, de communication et reproduction de documents pour recueillir les contributions des différents partenaires.
* Le consultant utilisera son propre matériel/ équipement (ex. ordinateur, logiciels, …)
* Si le consultant est actuellement employé par une autre administration, il / elle doit fournir une attestation de son employeur l’autorisant de travailler en tant que consultant pour l’UNICEF.

Tout autre frais sera à la charge du consultant, notamment sa couverture médicale.

**L'UNICEF ne tolère aucune forme d'exploitation sexuelle, d'abus et de harcèlement sexuel dans le cadre de ses activités.**

**Le contrat sera régis par les règles et conditions de l’UNICEF telles que définies par: “***UNICEF’s General Terms and Conditions for individual contracts.”*

**Risks**

Risques possibles

Détérioration de l’environnement socio-politique

Réticence au niveau des partenaires à fournir les informations sollicitées.

Mesures d’atténuation

L’UNICEF conduit des évaluations de la situation qui permettent d’anticiper sur d’éventuels blocages.

Les TDR seront partagés avec l’ensemble des partenaires du secteur et au sein du GSE pour sensibiliser les partenaires et faciliter le travail du consultant.

**How to Apply**

Les candidats qualifiés sont invités à soumettre en ligne (site Internet de l'UNICEF) une lettre de motivation, un CV actualise avec les noms et contacts de 3 personnes de référence, des copies des diplômes universitaires les plus élevés, un exemplaire des travaux antérieurs réalisés en lien avec cette consultance, une proposition technique et financière avec tous les frais inclus et un formulaire P11 signé téléchargeable sur le site de publication. Les applications incomplètes ne seront pas considérées.

1. PSDEF 2012-2020, p. 25 [↑](#footnote-ref-1)
2. Document de programme ‘’Twige Neza’’ p.5 [↑](#footnote-ref-2)